université lumière lyon 2

Journées de la Mobilité Internationale

8 octobre 2026

BOURSES DE MOBILITÉ ÉTUDES

Bourses de mobilité études

La Direction des Relations Internationales gère trois bourses de mobilité internationale principales dans le cadre des échanges universitaires internationaux :

- Erasmus+
- BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants
- AMI — Aide à la Mobilité Internationale

et pour certains cursus :

- UFA — Université Franco Allemande
- UFI — Université Franco Italienne

JMI 08/10/26
Bourses
mobilité Études

Ces bourses sont liées à votre future mobilité. Elles sont gérées par l'université d'origine (Lyon 2), dans le cadre d'une mobilité études inscrite dans votre parcours de formation (études intégrées).

Bourse du CROUS

La **bourse sur critères sociaux du CROUS n'est pas une bourse de mobilité**, elle est en lien avec votre situation personnelle et financière :

- gérée par le CROUS
- dossier à constituer auprès du CROUS, entre janvier et mai

Les étudiant.es boursier.es du CROUS conservent leur bourse CROUS durant leur mobilité à l'étranger.

Attention : lors de la constitution du dossier CROUS, vous devez indiquer comme « établissement de rattachement » l'université d'origine (Lyon 2).

***Seule exception possible** : dans le cas —et uniquement dans le cas— où votre mobilité se déroulerait dans un des **pays du Conseil de l'Europe et sur 9 mois**, vous pourriez indiquer comme « établissement de rattachement » l'université d'accueil.*
Cela peut, dans certains cas, vous permettre d'obtenir des points de charge supplémentaires (liés à la distance). Cependant, cela ne vous en apportera pas plus si vous les avez déjà habituellement.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Coup de pouce

- Les bourses de mobilité ne peuvent pas couvrir l'intégralité de la durée de la mobilité ni de vos frais.
 Il faut donc en tenir compte lors de la construction de votre projet de mobilité (choix de la destination, coût de la vie).
- Les bourses ne sont pas automatiques, les montants peuvent varier d'une année à l'autre. Elles sont attribuées par les établissements universitaires en fonction des budgets alloués chaque année par les organismes financeurs.
- Elles sont versées une fois que vous êtes sur place et avec un certain décalage. Il est important de prévoir un budget de départ assez conséquent pour couvrir les frais de début de séjour (1 à 2 mois).

Éligibilité

Chacune de ces bourses est financée par un organisme différent et dispose de règles d'attribution et de paiement différentes :

Erasmus+

- financée par l'Agence nationale Erasmus+
- sont éligibles les étudiant.es partant en mobilité dans un pays participant au programme Erasmus+

BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants

- financée par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- sont éligibles tous/toutes les étudiant.es, quelle que soit la destination, sauf les étudiant.es ayant la nationalité du pays de leur mobilité (excepté ceux/celles qui ont une double nationalité)
- non cumulable avec une bourse d'un autre conseil régional

Éligibilité

AMI — Aide à la Mobilité Internationale

- financée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)
- sont éligibles les étudiant.es qui sont boursier.es sur critères sociaux du CROUS l'année de la mobilité, quelle que soit la destination

UFA — Université Franco Allemande

- financée par l'Université Franco Allemande
- sont éligibles les étudiant.es partant en mobilité dans le cadre du programme UFA

UFI — Université Franco Italienne

- financée par l'Université Franco Italienne
- sont éligibles les étudiant.es partant en mobilité dans le cadre du programme UFI

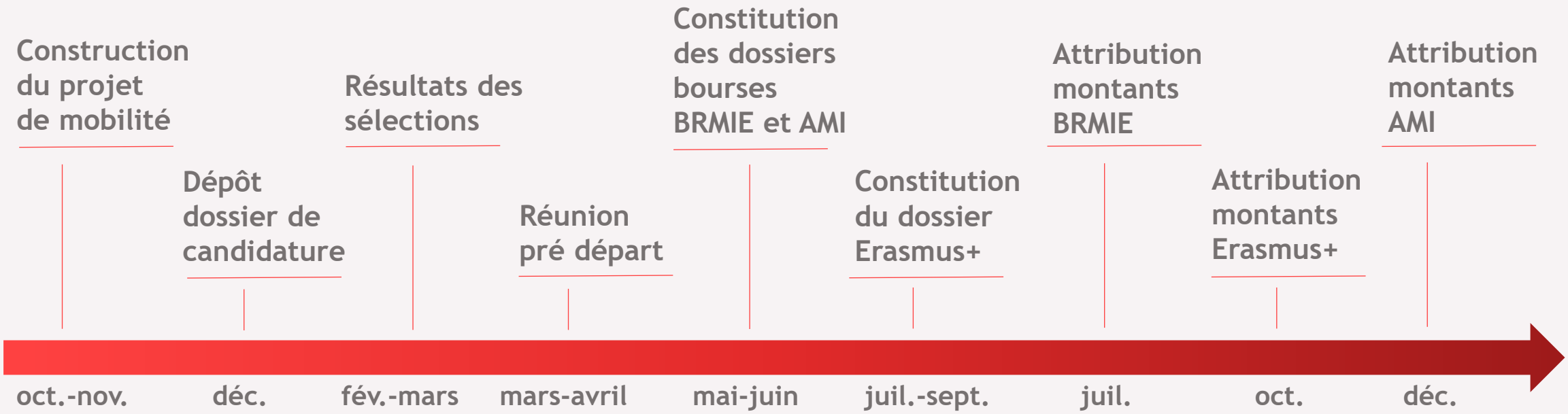
Modalités

Ces trois bourses sont potentiellement **cumulables** (sous réserve d'éligibilité)

Nom	Lieu de la mobilité	Financeur	Bénéficiaire	Montant attribué après vote en CORI	Versement
BRMIE *Bourse Région Mobilité Internationale Étudiant*	toute destination	Région Auvergne-Rhône-Alpes www.auvergnerhonealpes.fr	étudiant à partir de la L2 (sauf DPI), dont la nationalité est différente du pays de la mobilité	**forfait** nouveau barème au 1er janvier 2027 (selon la durée et la zone) + allocation forfaitaire éventuelle (handicap 530€, boursier CROUS de 80 à 530€ selon l'échelon)	75% à votre arrivée sur place 25% à votre retour
Erasmus+	pays du programme Erasmus+	Agence nationale Erasmus+ https://agence.erasmusplus.fr	étudiant à partir de la L2 (sauf DPI)	**forfait** selon la durée et le pays + forfait « Inclusion » supplémentaire possible	80% à votre arrivée sur place 20% à votre retour
AMI *Aide à la Mobilité Internationale*	toute destination	MESR www.etudiant.gouv.fr	étudiant à partir de la L2 (sauf DPI), boursier.es du CROUS l'année de la mobilité	**forfait** 1 à 10 mois 400€/mois attribué selon la durée	100% à partir de décembre

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Calendrier



JMI 08/10/26
Bourses
mobilité Études

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Montants indicatifs



Les montants indiqués sont ceux de l'année 2026-2027.

Ils sont communiqués à titre **strictement indicatif** et sont susceptibles de changer en fonction des budgets alloués par les financeurs chaque année.

Ce sont des **forfaits** déterminés en fonction :

- des budgets alloués chaque année par les organismes financeurs,
- des règles d'attribution propres à chaque bourse,
- de la durée de la mobilité (un ou deux semestres),
- du nombre d'étudiant.es éligibles.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Montants Erasmus+ 2026-27

Pays de destination	forfait au semestre	forfait à l'année
Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède	**1 344 €** + forfait frais de voyage (selon nombre km)	**2 814 €** + forfait frais de voyage (selon nombre km)
Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	**960 €** + forfait frais de voyage (selon nombre km)	**2 010 €** + forfait frais de voyage (selon nombre km)

JMI 08/10/26
Bourses
mobilité Études

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Montants BRMIE



La Région travaille actuellement à l'uniformisation des montants BRMIE.
Le nouveau barème sera connu et applicable au 1er janvier 2027.

Les montants BRMIE votés pour les mobilités 2026-27 ne seront donc pas applicables pour les mobilités 2027-28.

Les étudiant.es sélectionné.es pour une mobilité en 2027-28 seront informé.es dès que possible.

Montants AMI 2025-26

Mobilité à l'année	nb mois attribués	forfait
toutes destinations	6	2 400 €
Mobilité au semestre	**nb mois attribués**	**forfait**
toutes destinations	3	1 200 €

Les montants 2026-27 ne sont pas encore connus à ce jour (probable baisse).

Les montants 2027-28 seront connus en novembre 2027.

Versement

Erasmus+

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 80% du montant attribué au début de la mobilité
- 20% du montant attribué à la fin de la mobilité

BRMIE — Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants

deux versements (à réception/validation des documents demandés) :

- 75% du montant attribué au début de la mobilité
- 25% du montant attribué à la fin de la mobilité

AMI — Aide à la Mobilité Internationale

un seul versement (100% du montant attribué)
à partir de décembre

Rapports de fin de séjour

Afin de vous aider à préparer au mieux votre projet de mobilité, nous vous proposons de lire les rapports de fin de séjour rédigés par les étudiant.es Lyon 2 parti.es en mobilité dans le cadre de la bourse régionale BRMIE.
Vous trouverez ci-dessous le lien qui vous permettra de sélectionner les pays qui vous intéressent :
https://enquetes.univ-lyon2.fr/index.php/428879?lang=fr

Il vous sera demandé de noter votre adresse courriel Lyon 2 et uniquement cette adresse : aucune information ne sera envoyée sur une autre adresse courriel.

Vous recevrez, dans les jours qui suivent, un mot de passe pour accéder aux rapports de fin de séjour des pays demandés (maximum 10).

Pour connaitre le coût de la vie par pays, vous pouvez aussi consulter le site :
http://fr.numbeo.com

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Autres bourses

Il existe d'autres bourses qui ne sont pas gérées par la DRI et peuvent dépendre de différents critères (pays de destination, lieu de résidence des parents…)

Quelques sites utiles :

http://www.european-funding-guide.eu/fr

http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr
> service aux Françaises et aux Français > préparer son expatriation > études supérieures > financement des études supérieures à l'étranger

www.euroguidance-france.org
> Financer sa mobilité > Les aides selon les régions

Attention, toutes ces bourses ne sont pas nécessairement cumulables avec d'autres aides financières.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Contacts

Valérie Raison

référente bourses **BRMIE et AMI**
boursesdemobilite@univ-lyon2.fr
bureau BEL.222
04 78 69 76 03

Xavier Braz

référent mobilité/bourse **DPI**
uniquement pour les étudiant.es en DPI
dpi@univ-lyon2.fr
bureau BEL.227
04 78 69 72 66

Marie Arnaud — Elsa Radureau

référentes mobilité/bourse **Erasmus+**
erasmus@univ-lyon2.fr
bureau BEL.223
04 78 69 70 69

Tianqi Zhang

référente mobilité **Monde**
sortants.monde@univ-lyon2.fr
bureau BEL.223
04 78 69 72 32

JMI 08/10/26
Bourses
mobilité Études

université lumière lyon 2

Université Lumière Lyon 2 - DRI
18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon